

AR Prefecture

063-256301375-20241218-DCS20241208-DE
Reçu le 13/01/2025
Publié le 13/01/2025

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20241208

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Sainte-Christine, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 02/12/2024.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 59

Votants : 68 (dont 2 doubles voix et 7 pouvoirs)

Objet : Actualisation du Plan d'Actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le Président rappelle aux membres du comité syndical que, suite à la délibération du 24 janvier 2024, le SMADC a déposé son dossier de candidature pour obtenir la labélisation Projet Alimentaire Territorial niveau 2.

Le 16 mai 2024, le SMADC a obtenu la labellisation « Projet Alimentaire Territorial » des Combrailles de niveau 2. Néanmoins une instruction technique de la Direction Générale de l'Alimentation en date du 30 mai 2024 a précisé de nouvelles modalités de reconnaissance officielle des PAT. Malgré l'antériorité de la labellisation du PAT des Combrailles, il est nécessaire de mettre à jour le dossier initial de candidature.

Parmi les éléments à modifier, on peut notamment retrouver :

- Modification du plan d'actions : ajout du budget estimatif et des étapes de mise en œuvre pour chacune des actions citées. Cette nouvelle version devra être soumise au vote du comité syndical du SMADC.
- Identification d'indicateurs de suivi chiffrés selon des critères imposés à sélectionner ;
- Pour chaque partenaire, réalisation d'une lettre d'engagement précisant l'ensemble des actions sur lequel il sera impliqué.

Le plan d'actions modifié a été validé par le bureau syndical du 11 septembre 2024, puis déposé auprès de la DRAAF. Le PAT des Combrailles a ainsi bénéficié le 18 novembre 2024 d'un renouvellement de la labellisation pour les 5 prochaines années. Cependant, la DRAAF demande à ce que le comité syndical prenne une délibération sur le sujet afin de la verser au dossier.

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

AR Prefecture

063-256301375-20241218-DCS20241208-DE
Reçu le 13/01/2025
Publié le 13/01/2025

APPROUVE : les modifications apportées au projet.

CHARGE : le Président de signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



ASSEMBLEE GENERALE DU 18 DECEMBRE 2024

AR Prefecture

063-256301375-20241218-DCS20241208-DE
Reçu le 13/01/2025
Publié le 13/01/2025

A STE-CHRISTINE

Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Durmignat	Nathalie NIAUX
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Pouzol	Catherine BISCARAT
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Denis ASTRUC
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Hilaire les Monges	Patrick ROCHETTE
Saint-Myon	Jean-Pierre MUSELIER
Saint-Rémy-de-Blot	Michel AUBIGNAT
Saint-Sulpice	Christian ERAGNE
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Savennes	Audrey MANUBY
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhaet	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA

Youx	Olivier GLOWACKI
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
AR Préfecture 063-256301375-2025 Reçu le 13/01/2025 Publié le 13/01/2025	Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY
Chavaillon Combrailles et Volcans Combrailles Sioule et Morge	Julien PERRIN
Pays de Saint-Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Ours	Audrey MANUBY
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence de délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets (excusé)	Biollet (excusés)
Bourg-Lastic (excusés)	Briffons (excusés- POUVOIR)
Bromont-Lamothe (excusés)	Bussières-prés-Pionsat (excusée)
Charensat (excusées)	Château-sur-Cher (excusé)
Cisternes-la-Forêt (excusé)	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés)	Davayat (excusé)
Giat (excusé)	Jozerand (excusé)
La Celle d'Auvergne (excusé)	La Crouzille
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées - POUVOIR)	Messeix
Miremont (excusé)	Montaigut-en-Combraille (excusé)
Montcel (excusée)	Montel-de-Gelat (excusé)
Montfermy	Pionsat (excusé)
Pontaurmur (excusé - POUVOIR)	Queuille (excusé)
Saint-Angel	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)	Saint-Georges-de-Mons (excusée)
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner (excusée)
Saint-Maurice-prés-Pionsat (excusé)	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Pierre-le-Chastel (excusé)	Saint-Priest-des-Champs
Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)	Sauvagnat (excusé)
Teilhède (excusé)	Tralaigues (excusée)
Virlet (excusée)	Vitrac (excusé)
Yssac-la-Tourette (excusés - POUVOIR)	

Communautés de communes :

Madame Yannick BONY, excusée – **POUVOIR**
Monsieur Sébastien GUILLOT, excusé-**POUVOIR**
Monsieur Gérard VENAULT, excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Madame Clémentine RAINEAU, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusée)
Monsieur Grégory BONNET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusé - **POUVOIR**)